

Demandes d'explication sur la D.I de Lyon

La chasse aux agent.es est ouverte : **solidarité !**

Il n'aura pas fallu longtemps pour que l'administration, ici représentée par le DI de Lyon, dégaine son arme préférée pour tenter d'intimider les agents qui essaient, dans la contrainte de leur statut mais fermement, de faire savoir à leur administration qu'on ne peut ni les ignorer, ni les surcharger indéfiniment : *la demande d'explication !*

Les différentes directions ont-elles eu peur de se faire taper sur les doigts devant l'expression légitime d'agents qui n'en peuvent plus d'absorber des nouvelles consignes ? (<https://www.cgtspip.org/spip-01-la-dap-se-deplace-dans-le-cadre-de-l'experimentation-autour-du-guide-de-levaluation-les-agents-boycottent-apres-lecture-d'une-declaration-liminaire/>) Sont-elles si éloignées des problèmes rencontrés par les SPIP ? Les intéressent-elles seulement ?

Il va falloir l'entendre : les agents des SPIP sont décidés à défendre leurs droits et les fondamentaux de leurs métiers. Assez de la maltraitance ! Nous exigeons considération et respect pour tous les agents des SPIP dont le dévouement et le professionnalisme n'ont d'égal que votre mépris et votre incapacité à offrir des organisations de travail respectueuses et pérennes. **S'en prendre à ces agents, c'est s'en prendre à l'ensemble des personnels et des services mobilisés.** La CGT IP apporte son soutien total aux agents du SPIP 01 et sera extrêmement vigilante quant aux suites qui seront données à cet abus de pouvoir manifeste.

Pour rappel au directeur interrégional de Lyon, **les SPIP sont mobilisés dans le cadre d'un mouvement national d'ampleur pour dénoncer les atteintes à leur droit à mobilité, dans un contexte de mise à mal de leurs repères professionnels et de casse des droits élémentaires.** Ces attaques se multiplient, l'administration agissant à toute vitesse, sans concertation, sans aucun complexe ni scrupule à l'égard de ses agents.

Et pour rappel également, le guide de l'évaluation, nouvelle escroquerie intellectuelle de la sous-direction Insertion Probation, en est une illustration. La DAP peut faire semblant d'y croire, elle est la seule ! La CGT IP a dénoncé la méthode d'élaboration de ce pseudo guide en interrogeant la DAP toute l'année 2019, dès le 1^{er} CT SPIP au mois de Mars, puis en juillet (<https://www.cgtspip.org/actualites-dans-les-spip-deploiement-du-rpo-1-bis-repetita/>), et a été confortée lors du CT SPIP du oct 19 (<https://www.cgtspip.org/compte-rendu-du-ct-spip-7-octobre-2019/>). **L'unique réponse valable à apporter à ce guide, c'est d'appliquer le même procédé que la DAP : mépris, désaveu, rejet !**

Voici dans quel contexte la DAP, et le Ministère placent les professionnels du SPIP en 2020 : quand ils demandent des moyens, on leur répond expérimentation, quand ils cherchent du sens à leur métier, on leur répond adaptation, quand enfin ils se battent pour ne pas perdre de vue leur public, si précaire, si désorienté, on leur répond prise en charge collective et évaluation !

Les attaques doivent cesser : le service public pénitentiaire ne repose que sur l'engagement quotidien de ses agents sans cesse mis à mal.

Les droits des agents doivent être préservés : c'est le pendant indispensable de l'engagement de servir.

Les SPIP craquent : ils ne peuvent déjà plus faire face mais voient arriver les nouvelles exigences de la LPJ sans moyens humains et matériels qui tardent à venir.

Les solutions doivent émerger rapidement : par un travail sérieux sur les organigrammes de référence, la priorisation des tâches en vertu du CPP et la reprise des groupes de travail sur les risques psychosociaux.

Décidons de ne pas accepter

Exprimons notre soutien et notre refus de l'autoritarisme !